



## HESPERANGE

Grand-Duché de Luxembourg  
B.P. 10 – L-5801 Hesper

# AVIS AU PUBLIC

---

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal lors de sa séance du 18 octobre 2019 a abrogé les tarifs relatifs à l'utilisation du « Flexibus » et du « Sonndesbus ».

La délibération y afférente a été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 8 novembre 2019, référence 82exd5d2b/DW.

Le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 18 novembre 2019.

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,